

## ECOLE ST JOSEPH

63 Rue d'Allonville à NANTES

# VIDE GRENIER

Dimanche 15 Avril 2018

9 h - 17 h

50 exposants

Buvette et restauration sur place

Installation exposants : 7 h 30 – 9 h

Prix de l'emplacement : 10 euros

(1 table et 1 chaise fournies

sous réserve d'un éventuel désistement de l'organisme qui prête le matériel)

**ATTENTION AUCUNE VOITURE N'EST AUTORISEE  
DANS LA COUR DE L'ECOLE**

Contact : [apel.stjoseph.allonville@gmail.com](mailto:apel.stjoseph.allonville@gmail.com)

tel : 06 32 09 41 20 (merci de laisser un message)

Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de l'école :

<https://ecole-saintjoseph-nantes.fr/>

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné ....., participant au  
vide-grenier de l'école St Joseph située 63 bis rue d'Allonville à NANTES,  
manifestation se déroulant le dimanche 15 avril 2018, **j'atteste sur l'honneur**  
ma non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours  
de l'année 2018.

A , le

Signature

## REGLEMENT VIDE-GRENIER -DIMANCHE 15 AVRIL 2018

APEL ECOLE ST JOSEPH 50 emplacements maximum  
63 bis rue d'Allonville, 44000 NANTES

**Accueil des exposants à partir de 7 h 30 jusqu'à 9 h**  
Les places sont attribuées par les organisateurs.

*Seront reconnues exposantes, les personnes physiques ainsi que les associations (loi 1901) dont le bulletin d'inscription daté et signé sera parvenu à l'organisateur accompagné du règlement. Chaque manifestant certifié sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagers (Article L 310-2 du code du Commerce), ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature de l'année civile en cours (Article R321-9 du Code Pénal).*

*L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public ou la moralité de la manifestation. Une autorisation des parents est demandée pour les mineurs. Les enfants de moins de 10 ans seront accompagnés d'un adulte.*

*Les objets déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, de vol ou autre préjudice. La vente d'arme en état de fonctionner est strictement interdite, ainsi que les objets neufs, produits alimentaires, fleurs, plantes et animaux.*

**Les chèques de réservations seront encaissés le 6 avril 2018, en cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après cette date.**

ATTENTION AUCUNE VOITURE  
N'EST AUTORISÉE DANS LA  
COUR DE L'ÉCOLE.

10 euros = 1 emplacement (2,50 m x 2,50 m)

1 table (2 m x 0,70 m) + 1 chaise fournies par l'école

(sous réserve d'un éventuel désistement de l'organisme qui prête le matériel)

**Il est demandé aux exposants de respecter la propreté des lieux et de vider leur espace à leur départ !**

## RETOUR DU BULLETIN D'INSCRIPTION

avec photocopie d'une pièce d'identité + chèque établi à l'ordre de l'APEL +  
attestation sur l'honneur

ECOLE SAINT JOSEPH  
VIDE GRENIER de l'APEL  
63 bis Rue d'Allonville  
44000 NANTES

-----  
NOM – PRENOM : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

N° pièce d'identité\* : ..... Délivrée le : .....

Je réserve ..... emplacement(s) à 10 euros = ..... euros

Pour confirmation d'inscription joindre : une enveloppe timbrée au tarif en  
vigueur ou e-mail ou numéro de fixe : .....

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare  
l'accepter sans réserve.

Le ..... signature

\* A remplir obligatoirement, cette pièce d'identité vous sera demandée à l'arrivée sur place